

DEPARTEMENT
CORSE du SUD

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CONCA

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	14

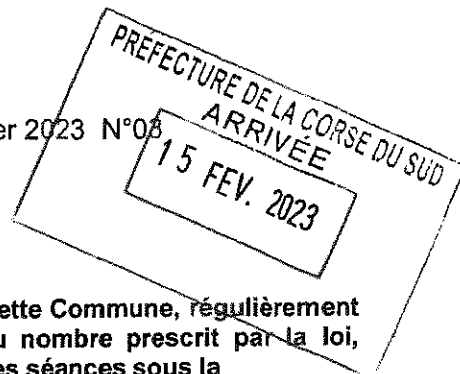
Date de la convocation
03/02/2023

Date d'affichage
08/02/2023

Séance du 08 février 2023 N°08

L'an deux mil vingt-trois
et le huit Février
à 10 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances sous la
présidence de Monsieur MOSCONI François Antoine.



Présents : MOSCONI François Antoine, BEGUE Renée, LECCIA Pierre Paul, MANNARINI Adrien, PROFIZI Guy, LECCIA Jean-Claude, MOSCONI Isabelle, BARTOLI François, DEROSAS Céline.

Représentés(es) : SCHIVRE Cyndie par BARTOLI François, VANHOVE Stéphanie par PROFIZI Guy, QUILICI Jacqueline par MOSCONI François Antoine, MOSCONI Patrice par MOSCONI Isabelle, GIMALDI Marie-Ange par MANNARINI Adrien.

Absents : SUSINI Jean-Yves.

Objet de la délibération : abrogation de la délibération du 08 septembre 2007 « Carte Communale »

Le maire expose au conseil municipal que le 08 septembre 2007, le conseil municipal avait approuvé la carte communale de Conca.

Aujourd'hui cette carte communale n'est plus le document adapté pour répondre aux besoins de la commune.

A cet effet le conseil municipal a décidé le 19 novembre 2020 (délibération n°32) d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme conforme aux dispositions législatives réglementaires et documents en vigueur. Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Considérant que la carte communale n'est plus le document adapté pour répondre aux besoins de la commune,

Décide

D'abroger la délibération du conseil municipal du 08 septembre 2007 approuvant la carte communale de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

